

Département de l'EURE
Arrt des ANDELYS
COMMUNE DE
NEAUFLES-ST-MARTIN
27830 (EURE)

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE N° 3

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Président du CCAS de NEAUFLES-SAINT-MARTIN

Vu l'article R.123-23 du code de l'action sociale et des familles, le Président peut sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer sa signature au vice-président,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du C.C.A.S. en date du 29 août 2023, élisant Madame Sylvie TURLURE, Vice-Présidente du C.C.A.S.

ARRETONS

Article 1er : Délégation de fonction et de signature sont données, sous ma surveillance et ma responsabilité, à Madame Sylvie TURLURE.

Article 2 : Dans les champs de sa délégation, Madame Sylvie TURLURE assumera les fonctions suivantes :

- Convoquer et présider les séances du C.C.A.S.
- Signer tous les actes relatifs à la gestion et à l'administration du Centre Communal d'Action Sociale.
- Signer tous les mandats et pièces comptables relatifs au Centre Communal d'Action Sociale.
- Analyser les besoins des habitants et délivrer l'aide d'urgence.
- Apporter une surveillance particulière aux personnes vulnérables, aide aux handicapés.
- Mettre les administrés en relation avec l'assistante sociale du secteur.
- Aider les administrés à la rédaction des documents administratifs.
- Proposer et organiser des évènements intergénérationnels.

Article 3 : La signature par Madame Sylvie TURLURE des pièces et actes repris à l'article 2 du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante : « par délégation du Président ».

Article 4 : Monsieur le Président et Madame le Trésorier Principal sont chargés, chacun ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transcrit sur le registre des arrêtés du Président du Centre Communal d'Action Sociale de NEAUFLES-SAINT-MARTIN et copie sera adressée à Monsieur le Préfet d'Evreux.

Fait à Neaufles Saint Martin, le 11 janvier 2024

Le Maire,
Sonia LACAS

